

# Randonnée avec les ânes en Puisaye Les 1, 2 et 3 août 2025

## Fiche d'inscription (2 pages)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel Portable :

E-Mail :

- |                        |                    |             |
|------------------------|--------------------|-------------|
| - Ânes attelés solo :  | nombre attelages : | personnes : |
| - Ânes attelés paire : | nombre attelages : | personnes : |
| - Ânes montés :        |                    |             |
| - Ânes bâtés :         |                    |             |

**IMPORTANT: nous indiquer le(s) N° SIRE de vos ânes**  
**Ainsi qu'une copie du carnet de l'âne avec vaccins à jour**

Nom de(s) l'âne(s) :

N° SIRE :

Nous vous demandons d'avoir les documents des ânes à jour de leurs vaccins, de vous conformer aux règles de sécurité émises par les organisateurs.

Chaque participant reste responsable de son ou ses animaux, ânes ou chiens ainsi que de ses enfants.

Le port du casque reste vivement recommandé.

***Pour la gestion des repas veuillez SVP nous préciser votre arrivée***

Jeudi 31/07 après-midi ou Vendredi matin 01 avant 8h (Rayer la mention inutile)  
Repas du dimanche soir 03 OUI NON

Prix par personne : 70 €uros par jour soit 210 €uros pour les 3 jours

Règlement par chèque à l'inscription à l'ordre d'Ânes Âniers Amis  
A retourner : Ânes Âniers Amis / 19 rue des Tumuli / 45340 Chambon la Forêt  
(L'encaissement des chèques ne se fera qu'après la randonnée)

**Merci d'adresser une copie du bulletin d'inscription par mail à: pierreolivier.dufit@free.fr**

***Droit à l'image:***

- Merci de nous préciser si vous autorisez l'organisateur à utiliser des photos où vous apparaissez ou pas.

OUI

NON

- Concernant les repas merci de nous préciser s'il y a un régime alimentaire particulier

- Nous indiquer ci-après toute autre précision utile, merci

**IMPORTANT :**

Compte tenu des impératifs de réservation des repas auprès du traiteur, nous serons contraints de garder le montant de la moitié du séjour (soit 35€ par jour) en cas d'annulation du séjour après la date du 20 juillet 2025.

Nom et signature :